



Sète :

La CGT dit non au cadeau à l'école catholique !



<http://www.cgt-ep.org/>

<http://www.cgteducmontpellier.org/>

La CGT-Enseignement Privé et la CGT Éduc'action s'opposent à l'installation d'un groupe scolaire privé à Sète dans les anciens locaux du collège Victor Hugo.

Ce nouveau groupe scolaire devrait accueillir plusieurs centaines d'élèves (écoliers et lycéens). Cette annonce a été faite dans la presse, sans que les élu-e-s politiques et syndicaux en soient officiellement informé-e-s.

D'autres choix ont pourtant été proposés, d'un changement d'objet du lieu (maison des associations, conservatoire, cité administrative) à une réhabilitation des bâtiments permettant d'accueillir de nouveau des élèves...du public.

Il s'agit du déclassement d'un bâtiment du domaine public de la commune au domaine privé. De ce fait, tout devient possible : bail simple, bail à construction, bail emphytéotique, vente. C'est un cadeau colossal au privé, a fortiori au vu du quartier dans lequel il se trouve : face au Théâtre et à un parking immense, à moins de cent mètres de la gare et de la future gare multimodale, quelle rente de situation ! **La commune, si elle doit financer les écoles privés sous contrat à hauteur du financement du public, a fait le choix ici d'aller bien au-delà de ses prérogatives légales** : en évitant à l'enseignement privé d'investir au prix du marché dans un autre lieu, la commune lui permettant de louer à moindre coût, fait un cadeau à l'enseignement privé. C'est une aide financière masquée !

La municipalité de Sète fait le choix du privé alors qu'on se souvient qu'elle n'a pas bougé le petit doigt pour s'opposer aux 115 suppressions de postes publics sur la seule ville de Sète pendant le mandat Sarkozy, suppressions de postes non rattrapées depuis 2012. Les écoles primaires publiques de la ville sont dans un état catastrophique et les parents d'élèves sont ignorés dès qu'ils demandent des remises aux normes de sécurité.

Enfin, le choix de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) Saint-Joseph interroge. Cet OGEC est sous le coup d'une plainte pour travail dissimulé, plainte dans laquelle l'UL-CGT de Sète est partie intervenante. Sans parler d'une condamnation de la cour d'appel de Montpellier



pour licenciement abusif... Bref, un employeur loin d'être modèle ! Comment la municipalité de Sète peut-elle faire un cadeau pharaonique à une association qui méprise le droit républicain et ses salarié-e-s ???

La CGT Éduc'action et la CGT-Enseignement privé exigent l'arrêt de ce projet. Elles demandent l'organisation d'un débat citoyen transparent pour déterminer l'avenir de l'ancien collège Victor Hugo. Ce patrimoine immobilier ne doit pas être bradé !

Elles réaffirment leur combat commun pour une amélioration des conditions de travail des personnels de l'enseignement public et de l'enseignement privé et des conditions d'études des élèves. Force est de constater que le coup de force de la municipalité de Sète de va pas dans ce sens.

La CGT-Enseignement privé et la CGT Éduc'action portent, ensemble, la revendication de la mise en œuvre d'un grand service public de l'Éducation Nationale, laïc et gratuit.